

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 28 mars 2024

Personnes présentes:

- M. Pernolet, Mme Claude
- Le maire M. Chapuis
- La responsable des affaires scolaire Mme Girodet
- L'inspectrice de l'éducation nationale Mme Notebaert
- Parents délégués Mme Letang, Mme Brouzet, M. Curchot et M. Eon

Personnes excusées : Mmes Bihan, Delavigne, Devancourt, Anjo, Dyssli, Geoffroy

1- Les effectifs de l'école pour la rentrée 2024 - 2025 :

A l'heure actuelle, l'école accueille 123 élèves. Pour la rentrée prochaine, l'école prévoit d'accueillir 113 élèves répartis de la façon suivante :

- CP : 17 élèves
- CE1 : 22 élèves
- CE2 : 22 élèves
- CM1 : 24 élèves
- CM2 : 28 élèves

Ne sont pas comptabilisées les potentielles inscriptions de nouveaux élèves pour la rentrée 2024 – 2025.

2- La coopérative scolaire :

Grâce à la générosité des parents, la coopérative scolaire à un solde de 6 269€ qui est décomposé de la façon suivante :

- Soldes de l'année précédant 2 991€
- Participation des parents cette année : 1 150€
- Subvention de la mairie pour les différents projets : 2 108€

3- Projets et sorties :

- Sorties à la bibliothèque municipale pour l'ensemble des classes avec des emprunts de livres
- École et cinéma : visionnage de 3 films
 - o L'arbre (documentaire)
 - o Ponyo sur la falaise (Hayao Miyazaki)
 - o L'homme qui plantait des arbres d'après le livre de Jean Giono dont la lecture est faite en classe.

Ce projet est financé par la coopérative scolaire.

- Piscine pour les Grandes sections/ CP – les CP/CE1 et les CM2
 - o En coopération avec les maîtres-nageurs de la piscine Olympique
 - o Le bus est financé par la mairie
- Décloisonnement des Grandes sections / CP avec la maternelle
 - o Les CP sont allés une matinée en maternelle pour des jeux collectifs.

- Le carnaval qui a eu lieu le 13/02/2024, suivi du goûter offert par l'ACSS, a été un moment de convivialité et de partage entre les élèves de l'élémentaire, de la maternelle et les enseignants (défilé, confettis, goûter, chants).
- Interventions de Latitude 21 :
 - o Éveil à la nature avec les CP
 - o Observation des arbres et leurs évolutions sur l'année pour le GS/CP/CE1
 - o Plantation d'arbres avec les GS- CP- CE1 (toute aide est la bienvenue : temps, graines, matériels, voir avec Mme Claude ce dont elle a besoin)
 - o Tri des déchets avec les CE2 (3 interventions), réalisations d'affiches pour informer et sensibiliser sur le tri des déchets.
La mairie invite les classes à participer le samedi 5 octobre 2024 à la matinée biodiversité qui aura lieu au parc de Basses Combottes, il faudra les recontacter fin septembre 2024 pour leur fournir les affiches des enfants afin qu'elles soient exposées.

Les élèves de CM1 - CM2 souhaitent planter des arbres sur une parcelle dédiée si la mairie peut en mettre une à disposition.

- L'association SAGE (bénévoles) est venue le 30/01/2024 échanger avec toutes les classes sur les rôles des abeilles, leur utilité et la nécessité de leur sauvegarde.
 - o Le directeur remercie M. Vesque, parent d'élève, qui a permis ce contact.
- Animation musicale pour toutes les classes le 08/02/2024 au centre Pierre Jacques proposée par le duo « Corps et Âmes » composée de Sara Chenal violoniste et de Olivier Pelmoine guitariste, qui ont présenté leurs instruments aux enfants ainsi que des extraits de leur concert qui avaient pour thème les musiques espagnoles.
 - o Le directeur remercie la mairie d'avoir proposé cet intermède.
- Rencontre sportive, dans le cadre de l'année olympique, organisée par la mairie le 31/05/2024 entre les différentes écoles de Fontaine Les Dijon sur le site des Cortots avec une journée en 2 temps :
 - o Le matin : avec un cross des Grandes sections au CM2
 - o L'après-midi : découverte d'activités sportives (5 à 6 ateliers) et point de rencontre avec les associations sportives pour les CM1 et CM2
- La course contre la faim aura lieu le 17/05/2024 au stade des portefeuilles, toutes les classes ont commencé l'entraînement. Pour cette 27^{ème} édition, les fonds seront alloués à des projets visant à améliorer l'accès à la nourriture, l'eau et la santé, notamment au Bangladesh, en Irak et au Burkina Faso.
 - o Le directeur en profite pour solliciter l'aide des parents pour ce projet. Un courriel sera envoyé aux familles.
- Pour les classes de CM1 et CM2 :
 - o M. Martin professeur d'Allemand est venu faire une présentation de sa matière
- Mme Lejeune professeur d'Anglais est intervenue dans toutes les classes avec ses élèves de 4^{ème} du collège Roupnel pour faire des échanges sur les cours et une deuxième visite est prévue pour la semaine du 17/06/2024
- L'ASPTT Dijon interviendra pour toutes les classes sur le savoir rouler à vélo, 3 modules sont prévus:

- GS jusqu'au CE1 présentation et travail sur les panneaux de signalisation via leurs professeures
- CE2 jusqu'au CM2 : présentation théorique et pratique du savoir rouler à vélo dans l'enceinte de l'école avec l'intervention de l'association le 18/06/2024. Ces exercices pratiques nécessiteront également l'aide de parents, les enfants sont invités à venir avec leurs vélos et casques si possible.
- Les élèves de CM2 feront une sorties dans le quartier par groupes de 6/7 si les conditions le permettent.

Le coût de cette intervention (1 000€) est pris en charge par la coopérative scolaire.

- Le voyage scolaire de fin d'année aura lieu le 02/04/2024 pour toutes les classes au Muséoparc d'Alésia, il se passera en 2 temps :
 - Visite du Musée
 - Ateliers « Pixels antiques »

Les bus seront affrétés par la mairie.

Le coût de la sortie est de 1 270€ financé par la coopérative scolaire.

- M. Poignard viendra en CE2 échangé avec les enfants à propos de sa randonnée en Islande et les différences culturel.
- Les déléguées des élèves travaillent sur la lutte contre le gaspillage via l'installation de panneaux pour l'eau, l'éclairage, les portes (notamment pour le chauffage)...
- Les CM1/CM2 ont demandé à avoir des récréations décalées pour pouvoir mieux profiter des arbres en période de forte chaleur.
- La salle informatique a complètement été rénovée pour devenir la bibliothèque de l'école.
 - Le directeur en profite pour remercier Mme Pithon et Mme Petitjean, ainsi que les employés de la mairie qui ont fait un gros travail de rénovation pour transformer les pièces.
 - De plus le directeur annonce que les parents seront sûrement sollicités pour des donations de livre dans le but d'étoffer la bibliothèque, une subvention peut également être demandée au conseil régional.

4- Lutte contre le harcèlement :

Le programme PHARE est mise en place par l'éducation national et étendu sur l'ensemble du territoire.

C'est un programme basé sur la méthode de « préoccupation partagée » à base d'écoute des victimes, « harceleurs » et témoins via des entretiens individuels pour casser les effets de groupes. L'ensemble des enseignants sont en cours de formation.

En CM1/CM2 intervention de M. Matlosz ancien Policier à la retraite spécialisée dans le cyber-harcèlement.

Un atelier-parent a eu lieu le 08/01/2024 sur le thème de la lutte contre le harcèlement. Les points abordés furent :

- Comment le définir ?
- Comment agir ?

Ceci avec l'aide de 2 référents du département, d'un conseiller pédagogique.

Médiation entre pairs avec un travail sur le message claire, pour les plus petits : expression du ressenti, des émotions à l'aide d'outils (roues des émotions, livres...)

Dans la classe de Mme Anjo les élèves de CM1-CM2 avec le conseiller informatique M. Loïc Darlet ont travaillé sur une bande-dessinée sur le thème du harcèlement en utilisant les chromebooks.

Par contre, il est noté par les enseignants que le climat scolaire est plus serein depuis le retour des vacances de février et que la nouvelle organisation de l'école semble porter ses fruits.

Madame Notebaert a ajouté que le ministère de l'Éducation Nationale est en train de mettre en place dans tous les établissements Français une évaluation d'école qui sera faite tous les 5 ans via, notamment, un questionnaire sur le climat scolaire à destination de l'ensemble des intervenants (enseignants, animateurs, famille et élèves) pour établir un bilan sur le climat scolaire et faire des propositions.

5- Labellisation E3D :

L'école a obtenu la labellisation de niveau 2 pour 3 ans. Le groupe de travail va orienter ses réflexions sur le développement durable, la limitation du gaspillage et le ramassage des déchets en coordination avec la mairie et le périscolaire.

6- Travaux :

La mairie a changé tous les éclairages des salles de classes pour remplacer les néons par des plafonniers Led plus économiques.

Demande des enseignants pour avoir un nouveau combiné au niveau du deuxième couloir de l'école.

Demande auprès de la mairie pour l'installation d'un marchepied au niveau des toilettes handicapés pour un des élèves.

- Le nouveau centre de Loisir :

La mairie a fait réaliser le démontage des anciennes structures pendant les vacances de printemps de 2023 pour limiter la gêne occasionnée pour les enseignants et les élèves.

Il a fallu refaire une étude pour mieux répondre aux exigences du PLU et même aller au-delà de ces exigences en termes de norme.

Le coordinateur de travail du chantier doit prendre contact dans les semaines qui viennent avec le directeur de l'école pour échanger sur les travaux.

Les travaux vont rendre impossible l'accès au parking et à l'entrée actuelle de l'école.

Il a été établi que sur la durée des travaux, l'accès à l'école se fera par le portillon de la cours Nord de l'école qui est sur la rue qui remonte du côté de l'église.

Les travaux devraient commencer sur avril/mai et la fin prévisionnelle de ces travaux pour la rentrée de septembre 2025.

7- Les questions des parents:

- Pour la kermesse de l'école certains parents souhaitent savoir si les enseignants accepteraient de l'aide des parents pour les mises en scène :

o Les enseignants sont très intéressés de pouvoir échanger avec les parents sur ce point. Donc, pour les parents qui souhaitent aider, merci de vous mettre en relation avec l'enseignant de votre enfant.

- L'an dernier la mairie avait expliqué qu'une étude devait être menée pour végétaliser la cours Nord de l'école avec la conservation des terrains sportifs :

o Le projet est en suspens pour l'instant et devrait être remis en étude une fois que les travaux du nouveau périscolaire seront terminés. Il est précisé par la mairie que la

végétalisation est compliquée car il faut respecter, d'une part les orientations de lumière, les essences d'arbres et la configuration des lieux. Il faut prévoir sur le site l'espace de jeux nécessaire pour les enfants en cas de fortes chaleurs.

- Les enseignants, au premier conseil de classe ont exprimé des difficultés lors des périodes de fortes chaleurs, comme en septembre 2023, ou en fin d'année scolaire 2022-2023 sur la température élevée dans les classes qui ne permettaient pas d'avoir de bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissages pour les élèves :
 - o La mairie prévoit de changer les huisseries côté nord du bâtiment fin 2024 début 2025. Une réflexion est évoquée pour la possibilité, si la charpente le permet, d'installer des panneaux solaires sur le toit de l'école.
- Beaucoup de parents ce sont demandés cette année si les structures sportives de Fontaine-lès-Dijon étaient disponibles pour les écoles :
 - o La mairie met à dispositions toutes les structures disponibles aux écoles de la commune. Et la mairie est tout à fait disposée à mettre plus de ticket Divia à disposition des enseignants pour les sorties et activités scolaires si nécessaire.
 - o L'équipe enseignante a été grandement renouvelée cette année et les lignes de bus ont été confirmées tardivement. Par conséquent les enseignants ont préféré organiser les activités sportives au sein de l'école pour faciliter la gestion et l'organisation. A noter que le temps de trajet pour se rendre sur les structures de la ville ampute largement le temps consacré à la pratique sportive.

Cantine :

- Des parents demandent pourquoi les animateurs de l'UFCV ne mangent pas avec les élèves à la cantine, car il leur semble que c'était le cas avant :
 - o La mairie répond que les animateurs sur Fontaine-lès-Dijon, n'ont jamais mangé avec les élèves, qu'ils doivent les surveiller et les inciter à manger le repas qui leurs est proposé.
- Des parents dans un souci d'écologie, on demander si il ne serait pas plus responsable que les enfants viennent avec des serviettes en tissus qui reviendrait chez les enfants chaque semaine pour être lavées :
 - o La mairie ne veut pas revenir sur un système de serviettes en tissus, car certains élèves pourraient oublier de les apporter avec eux et c'est également une question d'hygiène.
- Plusieurs parents dont les enfants sont aux périscolaire le soir demandent, s'il serait possible de mettre en place une aide aux devoirs le soir comme cela a été mis en place par la mairie de Marsannay-la-Côte :
 - o La Mairie répond que les devoirs n'existent pas légalement pour les élèves de primaire et ne mettra pas ce type de service en place qui ne peut être pérenne.

La secrétaire de séance
Mme Brouzet

Le directeur
M. Pernolet